



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

À tous les cadres de la Ville de Montréal

HARMONISATION DES RÉGIMES DE RETRAITE
DES CADRES DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Montréal, le 2 décembre 2008 – Soyez informés qu'une séance spéciale d'information de l'Association des cadres municipaux de Montréal (ACMM) suivra la présentation du projet d'harmonisation du régime de retraite des cadres du Service du capital humain dans la majorité des séances fixées, afin de préciser globalement les impacts de l'harmonisation sur les différentes caisses de retraite.

Ainsi, ces séances devraient commencer immédiatement après la présentation principale et durer environ une heure.

Lors de cette séance supplémentaire, des représentants de l'ACMM seront accompagnés de l'actuaire, M. Michel Beaulieu de la firme S.A.I., dont les services ont été retenus tout au long des échanges avec le Service du capital humain sur l'harmonisation des caisses de retraite.

Il est à noter que cette séance n'a pas pour but de régler des problématiques individuelles, mais plutôt de **préciser par des exemples concrets les impacts collectifs de l'harmonisation sur les différents régimes.**

Venez en grand nombre, car prochainement vous aurez à participer à une assemblée générale qui viendra confirmer la volonté collective d'adhérer à ces règles d'harmonisation.

— 30 —

Source : Comité exécutif

Renseignements : Nathalie Deneault, directrice administrative
Association des cadres municipaux de Montréal
514.499.1130
acmm@acmm.qc.ca